



Brevet de Technicien Supérieur Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

Diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture
Voie d'accès : apprentissage
Public : Post bac, généraux et professionnels

Métiers visés : (Secteur agricole et para agricole)

Technicien/conseiller agricole
Responsable d'exploitation agricole
Responsable de productions

CFPPA du Morvan - Rue Pierre Mendès France - 58120 CHÂTEAU-CHINON
Tel : 03 86 79 49 30 - email : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr
site : <https://morvanformations.com>

A. Le contenu de la formation

1. Les objectifs visés

- 🌀 Développer des capacités d'analyse d'un atelier de production, d'une exploitation.
- 🌀 Approfondir les connaissances des gestions techni-économiques, financières et fiscales d'une entreprise agricole.
- 🌀 Conduire un système d'exploitation.
- 🌀 Acquérir des compétences d'animation de groupe, de conseil et participer à la gestion de projets.
- 🌀 Appréhender des outils, des méthodes de travail en vue d'améliorer son autonomie et ses capacités d'adaptation.

2. Les modalités pédagogiques

La formation se déroule en apprentissage sur 2 ans. Présentiel en centre et accompagné de visite techniques. Les mises en situations pratiques ont lieu sur la structure d'apprentissage.

3. Le référentiel

Voici la présentation des modules sur les deux ans de formation :

Modules généraux		Modules Professionnels	
<u>M11</u> : Accompagnement Du Projet Personnel Et Professionnel	60 h	<u>M53</u> : Gestion Économique Et Financière De L'entreprise Agricole	125 h
<u>M21</u> : Organisation Économique, Sociale Et Juridique	65 h	<u>M54</u> : Gestion Sociale, Administrative, Juridique Et Fiscale De L'entreprise Agricole	55 h
<u>M22</u> : Français	143 h	<u>M55</u> : Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	30 h
<u>M23</u> : Langue Vivante	75 h	<u>M56</u> : Stratégie De L'entreprise Agricole	40 h
<u>M31</u> : Éducation Physique Et Sportive	60 h	<u>M57</u> : Caractériser Un Agrosystème	60 h
<u>M41</u> : Traitement Des Données	56 h	<u>M58</u> : Conduite De Systèmes Biotechniques (Zootechnie - Agronomie)	185 h
<u>M42</u> : Technologies De L'information Et Du Multimédia	40 h	<u>M59</u> : Construction D'un Système Biotechnique Innovant	40 h
Autres : <u>Activités pluridisciplinaires</u> <u>M71</u> : Module D'initiative Locale			148 h 60h

Vous trouverez la description complète du référentiel en cliquant sur le lien suivant
<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/acse>

4. Les contenus abordés en centre (à faire)

Tableau du contenu de la formation / semestre sur les deux ans

1 ère année	Modules généraux	Modules techniques
1 er SEMESTRE	<p>M21 M22 : Corpus documentaire / Conception projet PIC/ Mise en situation de communication M23 : Farming in UK / Agroforestry M41 : statistiques 2 variables ; série chronologique ; maths financières + CCF évaluant la capacité C4-2 objectif 3 M42 MIL présentation, recherche de financement – organisation du voyage d'étude</p>	<p>M51 : Évolution de l'agriculture/festival alimentaire M52 : mise en place d'un diagnostic de territoire – organisation collective – les partenaires – les aides et circuits courts M53 : Amortissement/comptabilité en partie double M54 : Ressources humaines M55 : Filières/marchés M57 : Fonctionnement d'un agrosystème M58 Le Sol/l'eau / Itinéraire biotechnique d'une culture M58 Alimentation</p>
2ème SEMESTRE	<p>M21 M22 : conception article /Réalisation projet PIC M23 : Agrotourism / Communication M42 MIL :recherche de financement – voyage d'étude – CR et dossier voyage d'étude</p>	<p>M51 : Pac M53 : Emprunt/Bilan/CDR M54 : Sociétés /foncier M55 : circuits/stratégies commerciales M57 : Les interactions dans le domaine végétal/la séquestration du Carbone/l'amélioration des plantes M58 Le Sol/l'eau / Itinéraire biotechnique d'une culture M58 Rationnement/Système fourrager</p>
2ème année		
3ème SEMESTRE	<p>M21 M22 : Article M23 : Civilisation : Discover a foreign country M31 M41 :probabilités ; dénombrement ; lois variables aléatoires discrètes et continues ; échantillonnage et estimation ; test d'indépendance + CCF évaluant la capacité C4-2 objectifs 1 et 2</p>	<p>M53 : Analyse financières M54 : fiscalité M56 : Méthode perfea et idea M57 :Les corridors écologiques/la gestion bocagère M58 la vie du sol/ Amendement fertilisation / Itinéraire biotechnique d'une culture/la protection des plantes M58 : Reproduction/sanitaire M59 :principe de durabilité d'un système/reconception/amélioration/système innovant</p>
4ème SEMESTRE	<p>M21 M22 : Préparation épreuves blanches M23 : Farmers' markets / Diversification in farming. M31</p>	<p>M53 : Analyse économique M54 : Sociétés /foncier M55 : circuits/stratégies commerciales M56 : stratégie d'entreprise M58 : Itinéraire biotechnique d'une culture/la protection des plantes/les OAD/le système fourrager M58 Génétique/repères économiques</p>

5. Les contenus abordés en entreprises (SPV)

Les activités professionnelle (Situations professionnelles significatives) que l'on doit retrouver sur vos lieux d'apprentissage :

Conception et évaluation d'un projet :

- Diagnostic/évaluation d'une situation ou d'un projet
- Conception et montage d'un projet

Pilotage d'une entreprise et/ou d'un projet :

- Mise en œuvre de la conduite du système de production en cherchant à atteindre performances économique et environnementale
- Analyse des risques internes et externes au système d'exploitation ou au projet
- Mise en œuvre des changements et innovations nécessaires relatifs aux orientations de l'entreprise, au mode de conduite des productions, aux investissements, aux financements, à la main d'œuvre, ...
- Contrôle du respect de la réglementation environnementale, des normes et de la qualité

Organisation et Communication :

- Planification des activités et organisation du travail
- Animation d'une réunion
- Conduite d'une négociation

6. Le plan d'évaluation

Épreuve et N° du CCF	Les modules	Date de l'épreuve
E2-1	M22 : Français et documentation	Mars N
E2-2	M22 : PIC - Educ Socio Culturelle / français	Mai N
E2-3	M21 : Sciences économiques et sociales	Mars N+1
E3-1 / E3-2	M23 : Anglais	Mai N
E3-3 / E3-4	M23 : Anglais	Mars N+1
E4-1/E4-2	M41 : Mathématiques	Mars N / Fév N+1
E4-3	M42 : Informatique	Juin N
E5-1	M51-M52 : Diversité des agricultures, Politiques publiques et territoires	Avril N
E5-2	M53-M54 : Gestion, droit et fiscalité de l'entreprise agricole	Avril N+1
E5-3	M55 : Gestion commerciale	Avril N
E5-4	M56 : Stratégie de l'entreprise agricole	Avril N+1
E6-1	M57 : Agroécosystème	Nov N+1
E6-2	M58 : Systèmes biotechniques de cultures et d'élevage	Mars N+1
E6-3	M59 : Système innovant	Février N+1
E6-4	M58-M59 : Diagnostic technico-économique	Avril N+1
MIL	M71 : Module d'Initiative Locale	Juin N
EPS	M31 : Éducation Physique et Sportive	Mai N+1

7. La certification de la formation

Validation diplôme : 50 % en Contrôle Continu CCF oral et écrit sur modules généraux et professionnels + 50 % Épreuves Terminales

8. Les ressources pédagogiques à disposition

Voici les ressources qui vous seront proposées à l'entrée de votre formation

La plateforme Agrilearn

<https://www.agrilearn.fr/>

Le site EducagriNet

<https://educagrinet.educagri.fr/>

B. L'organisation de la formation

1. La durée de l'action

La formation dure au total 1350 heures . Elle se répartie en 40 semaines de formation sur les deux ans.



Il est possible de réaliser un BTS ACSE en 1 an après l'obtention auparavant d'un BTS agricole. Un parcours individualisé vous sera proposez concernant les modules techniques M51 à M59 et l'épreuve E7

2. Les modalités d'alternance

L'alternance pratiquée est **2 semaines en centre** et **2 semaines en entreprise**.

3. Le calendrier de la formation

CFPPA du Morvan PLANNING PREVISIONNEL BTS1

SEPTEMBRE 2020		OCTOBRE 2020		NOVEMBRE 2020		DECEMBRE 2020		JANVIER 2021		FEVRIER 2021		MARS 2021		AVRIL 2021		MAI 2021		JUIN 2021	
M 1		J 1		D 1	Toussaint	M 1		V 1	Jour de l'An	L 1		L 1		J 1	7	S 1	ETE DU TRAVAIL	M 1	
M 2		V 2		L 2	7	M 2		S 2		M 2		M 2		V 2	7	D 2		M 2	
J 3	3	S 3		M 3	7	J 3		D 3		M 3		M 3		S 3		L 3		J 3	
V 4	6	D 4		M 4	7	V 4		L 4		J 4		J 4		D 4	PAQUES	M 4		V 4	
S 5		L 5		J 5	7	S 5		M 5		V 5		V 5		L 5	PAQUES	M 5		S 5	
D 6		M 6	7	V 6	7	D 6		M 6		S 6		S 6		M 6	6	J 6		D 6	
L 7	7	M 7	7	S 7		L 7		J 7		D 7		D 7		M 7	7	V 7		L 7	7
M 8	7	J 8	7	D 8		M 8		V 8		L 8	7	L 8	7	J 8	7	S 8	VICTOIRE	M 8	7
M 9	7	V 9	7	L 9		M 9		S 9		M 9	7	M 9	7	V 9	7	D 9		M 9	7
J 10	7	S 10		M 10		J 10		D 10		M 10	7	M 10	7	S 10		L 10	7	J 10	7
V 11	7	D 11		M 11	Amistice	V 11		L 11	7	J 11	7	J 11	7	D 11		M 11	7	V 11	7
S 12		L 12	7	J 12		S 12		M 12	7	V 12	7	V 12	7	L 12	7	M 12	7	S 12	
D 13		M 13	7	V 13		D 13		M 13	7	S 13		S 13		M 13	7	J 13	ASCENSION	D 13	
L 14		M 14	7	S 14		L 14	7	J 14	7	D 14		D 14		M 14	7	V 14	CENTRE FERME	L 14	
M 15		J 15	7	D 15		M 15	7	V 15	7	L 15	7	L 15	7	J 15	7	S 15		M 15	
M 16		V 16	7	L 16		M 16	7	S 16		M 16	7	M 16	7	V 16	7	D 16		M 16	
J 17		S 17		M 17		J 17	7	D 17		M 17	7	M 17	7	S 17		L 17	7	J 17	
V 18		D 18		M 18		V 18	7	L 18	7	J 18	7	J 18	7	D 18		M 18	7	V 18	
S 19		L 19		J 19		S 19		M 19	7	V 19	7	V 19	7	L 19		M 19	7	S 19	
D 20		M 20		V 20		D 20		M 20	7	S 20		S 20		M 20		J 20	7	D 20	
L 21	7	M 21		S 21		L 21	DENTRE FERME	J 21	7	D 21		D 21		M 21		V 21	7	L 21	
M 22	7	J 22		D 22		M 22	DENTRE FERME	V 22	7	L 22		L 22		J 22		S 22		M 22	
M 23	7	V 23		L 23	7	M 23	DENTRE FERME	S 23		M 23		M 23		V 23		D 23	PENTECOTE	M 23	
J 24	7	S 24		M 24	7	J 24	DENTRE FERME	D 24		M 24		M 24		L 24		L 24	LUNDI de PENT	J 24	
V 25	7	D 25		M 25	7	V 25	Noel	L 25		J 25		J 25		D 25		M 25		V 25	
S 26		L 26	7	J 26	7	S 26		M 26		V 26		V 26		L 26		M 26		S 26	
D 27		M 27	7	V 27	7	D 27		M 27		S 27		S 27		M 27		J 27		D 27	
L 28		M 28	7	S 28		L 28	DENTRE FERME	J 28		D 28		D 28		M 28		V 28		L 28	
M 29		J 29	7	D 29		M 29	DENTRE FERME	V 29						L 29	7	J 29		M 29	
M 30		V 30	7	L 30		M 30	DENTRE FERME	S 30						M 30	7	V 30		M 30	
		S 31				J 31	DENTRE FERME	D 31						M 31	7			L 31	

Structure/Exploitation

CFPPA 680 H

Jour férié

4. Les personnes ressources (organigramme + référents pédagogiques + référent handicap + référents administratifs)

Directrice de l'EPLFPPA : Michèle LEBLANC-ALBAREL

- Responsable de l'ensemble de l'Établissement
- Signataire des conventions financières
- Responsable financier
- Autorité / Conseil de discipline

Directeur du CFPPA : Bernard CRETIN

- Responsable du Centre par délégation de l'Ordonnateur

Référente administrative : Karine NOACCO

Coordonnateur de formation : Émeline GUENOT

Chargé du suivi entreprise : Émeline GUENOT

Référente mobilité : Béatrice MOREL

Référent handicap : Mireille GALLOIS

5. Représentation des stagiaires dans les instances de l'EPL (délégués)

A l'entrée de la formation, les élections des délégués sont organisés dans chaque classe.

1ère année : 1 délégué titulaire et 1 suppléant

2ème année : 1 délégué titulaire et 1 suppléant

Les délégués sont les interlocuteurs privilégiés du centre de formation et siègent dans les instances :

Conseil de centre CFPPA / Conseil d'administration EPL

Rémunération

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

Public Et Conditions D'admission

Être titulaire du :

- ↳ Baccalauréat ou diplômes de niveau 4 .
- ↳ Signer un contrat d'apprentissage.

La demande d'inscription se fait par le site Parcoursup : <http://www.parcoursup.fr>

Taux De Réussite

70 % de réussite à l'examen

Poursuites D'études

- ↳ Deuxième BTS en 1 an,
- ↳ Certificat de spécialisation,
- ↳ Licences professionnelles,
- ↳ Études supérieures longues (master, écoles d'ingénieurs...)

Modalité De Sélection

- ↳ Satisfaire à l'entretien individuel.